N
W E
S

CLOHARS-CARNOËT

GESTEL

QUÉVEN

Kerlo
Saint-Michel
Kerhoat Bengol
Le moulin de bengol
Kervarlet
Brangoulo
Poulbrit
Kergadec
Billériit
Le moulin de Beg Nénez
Beg Nénez
Kerhope
Traouguer
Scubidan
Kerbinot
Kerbigot
Traouerec
Brunénant
Kerlann
Kergam
Château Kerbastic
Kerhoch
Béatus
Parc Bonal
Le clec'h
Coat Ar Malo
Kerblestin
Parc de Kéruen
Kerguéro
Domaine de Ker Anna
Beg Er Mané
Poul Er Zant
Bellamer
Ha Kervinitou
Villeneuve Pirlou
Le Hirgoat
Post En Diaoul
Lescaduret
Château Kerdudo
Croaz coat
Poulcot
Lesvariel
La Madeleine
Pen mané
Kerdurod
Kerdunec
Trgveene
Kermartre
Les Cinq Chemins
Le Stanco
Pral Foën
Mélézéven
Le Gouéric
Kerroch
Kerprat
Le Pratel
Kergroise
Saint Fiacre
Kermarch
Kernanie
Kermarias
Kermeneurzel
La Laiterie
Le Moulin Orvoën
Moulin de la Saudraye
La Grande Saudraye
La Vieille Saudraye
La Haye
Coat Cado
Coat Pré
Le Mané
Parc an Ero
Parc Ar Gall

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

n° de l'opération	Désignation de l'opération	Collectivité bénéficiaire	Superficie approximative	Longueur
1	Réalisation de pistes cyclables ou de liaisons piétonnes	Commune		13 km
2	Passage piétons le long de la Laita	Commune	0 ha 15	
3	Contournement de Brangoulo	Commune	0 ha 09	
4	Aménagement des abords de la chapelle à Saint-Michel	Commune	0 ha 47	
5	Aire de covoiturage à Pen Mané	Commune	0 ha 36	
6	Voie piétonne 2AU à Prat Foën	Commune		380 m
7	Voirie zone 2AU à Prat Foën	Commune	1 ha 30	
8	Contournement Est	Départements	15 ha 06	
9	Kergroise - Station d'épuration taillis très courte rotation	commune	4 ha 65	
10	Desserte sud de Coat Cant	Commune	0 ha 29	
11	Aménagement carrefour RD162 VC364 et élargissement VC364	Département et commune	0 ha 20	
12	Rue du Port	Commune	0 ha 07	
13	Route des Allemands	Commune	1 ha 03	
14	Prolongement de la rue du Petit Bois à Kerbinot	Commune	0 ha 17	
15	Kerbinot - accès zone AU	Commune	0 ha 19	
16	Voie de desserte au Gouéric	Commune	0 ha 07	

Légende

FOND DE PLAN
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments cadastrés
- Galerie marchande en projet à la date d'approbation au PLU initial

REGLES RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT OU A LA CONSTRUCTION
- Limite de zonage
- Aa — Zonage nom
- Marge de recul
- Zones humides
- Zones de préemption du Conseil Général
- Linéaire commercial protégé
- Allée centennal NMC >60cm - Donnée DDTM, Octobre 2011 (tracé schématique, se référer aux cartes officielles)
- Frange de hameau

SERVITUDES PARTICULIERES
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé aux liaisons douces
- Numéro de l'emplacement réservé

ESPACES VERTS
- Espaces boisés classés

SITES ARCHEOLOGIQUES
- Site archéologique avec protection de type 1
- Site archéologique avec protection de type 2

HYDROGRAPHIE
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent

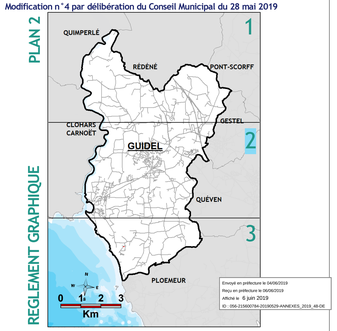
AMENAGEMENT
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

COMMUNE DE GUIDEL
PLAN LOCAL D'URBANISME

Guidel

Approuvé par délibération municipale du 24 septembre 2013
Modification n°1 approuvée par délibération municipale du 05 juillet 2016
Mise à jour par arrêté du Maire du 25 juillet 2017
Modification N°2 approuvée par délibération municipale du 03 juillet 2018
Mise en révision le 03 juillet 2018
Modification n°4 par délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2019

PLAN 2
REGLEMENT GRAPHIQUE



Envoyé en préfecture le 04/06/2019
Reçu en préfecture le 04/06/2019
Affiché le 05 juin 2019
ID : 056-215600784-20190529-ANNEXES_2019_48-DE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2019
Le Maire, Joël DANIEL

LORIENT Agglomération